

MAIRIE  
DE  
**PETIVILLE**



Petiville, le 13 décembre 2022.

A l'attention des familles.

N/Réf. : MM/AL/2022.082  
Objet : nouvelle tarification

Madame, Monsieur,

La Caisse d'Allocations Familiales nous demande de tarifier la garderie ainsi que le centre de loisirs selon le quotient familial des familles. Cette nouvelle tarification sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour pouvoir connaître le tarif qui vous sera appliqué, veuillez trouver en pièce jointe un tableau récapitulatif selon le quotient familial.

Pour les personnes qui ne nous auront pas fourni leur attestation de quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Moïse MOREIRA.

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PETIVILLE' at the top and 'Moïse MOREIRA' at the bottom, with a central emblem.